

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

Délégation aux réserves

Bureau des ressources humaines

**Arrêté du 19 mai 2016 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1613298A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Vu la décision n° 19660 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 9 mars 2016,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Alain, René Lhomme est nommé au grade de capitaine de réserve en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'officier chargé de la prévention et de la lutte contre l'incendie au profit de la région de gendarmerie de Bourgogne.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,  
délégué aux réserves,*

A. COROIR